

COMMUNE DE DIESEN

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 SEPTEMBRE 2025

Le conseil municipal de la commune de Diesen, dûment convoqué le 10 septembre 2025 par M. le Maire, s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. WALKOWIAK Gabriel, Maire.

Etaient présents : WALKOWIAK Gabriel, VINGTANS René, SIMONETTO Katia, RESLINGER Pierre, KARDACH Marie-Annick, JAGER Jean-Paul, HUWER Laurent, KONIECZNY Virginie, COURS Olivier.

Absents représentés : KANNENGIESSER Gilles par M. WALKOWIAK Gabriel, LAZZARO Aline par COURS Olivier, GUEBEL Patrick par VINGTANS René.

Absents excusés : SKICA Christian, WIRTZLER Donatella.

Absents non excusés : -

Mme KARDACH Marie-Annick est nommée secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR

- 0. Informations
- 2025-09-01 Approbation du PV de la séance du 3 juillet 2025 et signatures
- 2025-09-02 Rénovation salle des fêtes : attribution marché – Lots 1 à 4
- 2025-09-03 Subventions aux associations 2025
- 2025-09-04 Enquête publique relative au projet d'implantation et d'exploitation d'une station de traitement des effluents industriels par la société EP France
Développement sur la commune de Porcelette – Pour avis

Informations.

M. le Maire informe les élus :

- les disponibilités financières de la commune, sont communiquées à la date de la réunion
- course les 10 km de l'avenir 07/09/2025
- open de tennis
- distribution porte-clés de la CASAS pour les femmes en cours

2025-09-01 Approbation du PV de la séance du 3 juillet 2025 et signatures.

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

Votants : 9 (3 procurations) Pour : 12 Contre : - Abstention : -

2025-09-02 Attribution de marchés de travaux pour la rénovation de la salle des fêtes à Diesen

Vu le Code de la commande publique ;

Vu le Code Général des collectivités Territoriales ;

Vu le rapport d'analyse des offres ;

Le Maire rappelle à l'assemblée que, dans le cadre des travaux pour la rénovation de la salle des fêtes à Diesen une consultation a été lancée sous la forme d'une procédure adaptée, pour la conclusion des marchés correspondants.

Après ouverture des offres, celles-ci ont été analysées et il s'avère que les offres suivantes sont économiquement les plus avantageuses au regard de l'ensemble des critères fixés dans le règlement de la consultation :

LOT 1 ITE - Couverture : société DEMIR.sise 16 rue Robert Schumaznn 57510 PUTTELANGE AUX LACS

LOT 2 Menuiseries extérieures PVC : société Espace Habitat Grand Est sise 4 rue Jules Verne 57600 FORBACH

LOT 3 Menuiseries acier - Serrurerie : société SIMALU sise rue de la Chapelle 57890 PORCELETTE

LOT 4 CVS – Plâtrerie – Carrelage - Peinture : société Construction ESTEVES sise 725 voie Principale, parc d'activité 1 57450 HENRIVILLE

Le lot 5 Electricité a été passé de gré à gré avec une entreprise conformément à l'article 6 du Décret n°2022-1683 du 28 décembre 2022 portant diverses modifications du code de la commande publique.

Mesdames et Messieurs les membres du Conseil Municipal sont invités à délibérer sur ces points.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré :

- **ATTRIBUE** les marchés aux sociétés suivantes selon les montants mentionnés ci-dessous :

LOT 1 ITE – Couverture : société DEMIR pour un montant total de 76.636,45 € HT

LOT 2 Menuiseries extérieures PVC : société Espace Habitat Grand Est pour un montant total de 24.338,00 € HT

LOT 3 Menuiseries acier - Serrurerie : société SIMALU pour un montant total de 33.050,00 € HT

LOT 4 CVS – Plâtrerie – Carrelage - Peinture : société Construction ESTEVES pour un montant total de 70.564,17 € HT

LOT 5 Electricité : société Lorraine Elec 57 – 36 rue de Bussière 57640 ARGANCY pour un montant total de 15.660 € HT

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer les marchés avec les sociétés mentionnées ci-dessus, aux conditions financières évoquées, ainsi que toutes les pièces se rapportant au présent dossier, y compris les documents d'exécution tels que les avenants éventuels.

Votants : 9 (3 procurations) Pour : 12 Contre : - Abstention : -

2025-09-03 Subventions 2025 accordées aux associations

Le Conseil Municipal,

Après avoir pris connaissance des demandes de subventions formulées pour 2025,

VOTE à l'unanimité les subventions suivantes :

- **230 €** au profit de la Chorale paroissiale St Joseph de DIESEN dont la Présidente est Mme LAURENT Raymonde
- **400 €** au profit de l'AGE D'OR Club des Séniors dont la Présidente est Mme RESLINGER Arlette,
- **500 €** au profit des ANCIENS DE DIESEN-FOOT LOISIR dont le Président est M. DOUL Raymond,
- **500 €** au profit de l'association Gourmand'Lise dont la présidente est Mme PORZADNY Céline

Les crédits nécessaires sont prévus au budget primitif de 2025.

Votants : 9 (3 procurations) Pour : 12 Contre : - Abstention : -

2025-09-04 Enquête publique relative au projet d'implantation et d'exploitation d'une station de traitement des effluents industriels par la société EP France Développement sur la commune de Porcelette

Par arrêté préfectoral n° 2025-DCAT-BEPE-263 du 31 juillet 2025, le préfet de la Moselle a prescrit, du lundi 15 septembre 2025 au vendredi 17 octobre 2025 inclus, l'ouverture d'une enquête publique dans le cadre de la demande d'autorisation environnementale du projet d'implantation et d'exploitation d'une station de traitement des effluents industriels par la société EP France Développement sur la commune de Porcelette.

Après avoir pu consulter le dossier relatif au projet, et après en avoir délibéré,

Le Conseil municipal à l'unanimité émet un avis favorable à ce projet.

Votants : 9 (3 procurations) Pour : 12 Contre : - Abstention : -

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire, clôture la séance à 18h25.

Le Maire,
WALKOWIAK Gabriel

